



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE DU ROANNAIS

**Destinataires :**

Commerçants et prestataires de services  
du Roannais

JBD/FD/CP

**Objet :** RETAIL PARK RIORGES

Roanne, le 3 avril 2009

Madame, Monsieur,

Vous avez découvert ces derniers jours dans la presse une présentation du Retail Park en projet à Riorges. Nous vous confirmons que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Roannais est fermement opposée à ce projet initié par la Commune de Riorges, sans tenir aucun compte des impacts induits sur le territoire roannais.

En effet, si à l'échelle de Riorges, créer un nouveau centre commercial de 21 500 m<sup>2</sup> soit l'équivalent en surface de 3 hypermarchés, est assurément une opportunité sans risque pour le développement de la Commune de Riorges, par contre à l'échelle du Roannais, ce projet va à l'encontre aussi bien du Schéma de Développement Commercial que des premières priorités validées dans le cadre de l'élaboration du SCoT Roannais. Il constitue donc selon nous une erreur économique, sociale, environnementale et urbaine.

**Une erreur économique** d'abord, car dans le contexte difficile que l'on connaît, notre territoire n'a pas la capacité d'absorber un tel équipement sans un impact majeur de déstabilisation du tissu commercial du centre ville, des quartiers et des communes environnantes. Nous n'avons aucun doute sur la capacité du promoteur à réussir son implantation, et c'est justement ce qui est très inquiétant. En effet, le chiffre d'affaires du nouveau centre commercial pourrait peser selon notre estimation entre 50 et 100M€ générés essentiellement par des prises de parts de marché sur l'offre locale existante.

**Une erreur sociale** ensuite, car en face des 270 emplois annoncés, il y aura nécessairement des emplois détruits. Alors qu'il faut 1 emploi en périphérie contre 1,5 en ville pour réaliser le même chiffre d'affaires il n'est pas sûr que le solde général soit positif. A titre d'exemple, pour la seule ville de Roanne, le commerce de détail représente à ce jour 2 000 emplois dont 1 300 emplois salariés.

**Une erreur environnementale**, car il apparaît aujourd'hui absurde de concentrer des flux de circulation sur un pôle périphérique dédié au commerce où 95% de la clientèle viendra en voiture. Certes, il est plus facile et en apparence moins coûteux de construire de nouveaux centres commerciaux que de rénover les anciens. Il convient cependant de mettre en face des 40M€ d'investissement annoncés, le coût financier social et environnemental pour la collectivité que représentent la régression du tissu commercial de proximité et le traitement des friches commerciales existantes et à venir en centre ville, en périphérie et dans les villages.

.../...





CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE DU ROANNAIS

**Une erreur urbaine et d'aménagement du territoire** enfin, car ce projet ne s'intègre dans aucune stratégie urbaine concertée et cohérente. Outre sa dimension économique, le développement du commerce est porteur d'enjeux forts en termes de mixité urbaine et sociale, de cadre de vie. Aussi, alors que l'équipement commercial est au centre des politiques de rénovation urbaines dans de très nombreuses villes en France et d'aménagement du territoire dans les zones rurales, la réalisation du projet des Portes de Riorges II ne va pas dans ce sens.

Dans cette affaire, nous tenons à souligner deux points :

- nous ne remettons nullement en cause l'implication du Maire de Riorges, qui est légitime dans sa volonté de développer sa Commune ;
- nous tenons en revanche à préciser que ce projet, contrairement à ce qui a été dit à la conférence de presse du 2 avril 2009, n'a jamais fait l'objet d'une concertation avec la CCI du Roannais.

En conclusion, nous estimons qu'il est urgent de stopper, non seulement le projet des Portes de Riorges II, mais aussi tout autre projet d'implantation commerciale qui ne serait pas élaboré en cohérence avec le Schéma de Développement Commercial à l'échelle du Roannais.

Comme nous le réclamons depuis longtemps, il est également temps d'engager un vrai travail de concertation élargi pour définir un projet de développement urbain global et cohérent à l'échelle de l'agglomération et du Roannais dans son ensemble. Il nous faut sur ce plan donner rapidement la lisibilité nécessaire aux acteurs économiques.

Nous avons adressé un courrier à l'ensemble des élus locaux que nous rencontrerons dans les prochains jours, car il convient sur ce dossier que chacun prenne ses responsabilités dans le sens de l'intérêt général et de la solidarité territoriale.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à nos sentiments les meilleurs.

François DAMARIN  
Vice-Président Commerce

Jean-Bernard DEVERNOIS  
Président